

Le 3 juillet 2023, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Véronique FLAMENT-BJARSTAL, Maire de Magny le Hongre.

Présents : Mesdames, CHAAR, DELON, FLAMENT-BJARSTAL, FLEURIEL, LAMAIRE, PEREZ-LOPEZ, POSE, RENUCCI, RESTA, STEPHAN.

Messieurs, AFFRE, CEREUIL, CHOUKROUN, CURUTCHET, GUERIN, JACOB, MASSON, MENIGOZ, NOËL, ROBERT, ROMERO, ROYER, SCHILLINGER, SETHIAN.

Absents excusés : Madame HENRY ayant donné pouvoir à Madame CHAAR
Madame HERIQUE ayant donné pouvoir à Monsieur MASSON
Madame EON
Monsieur BOUJEMAÏ
Madame BELLINI

Secrétaire de séance : Monsieur ROBERT

1. Procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2023

Monsieur MENIGOZ souhaite que l'on précise, sur le point de la tarification scolaire, que l'évolution tarifaire votée par les élus est largement inférieure aux nouveaux prix des prestataires de repas, 40 % pour l'évolution des tarifs, contre 60 % d'augmentation pour le prestataire fournisseur des repas.

Madame le Maire accepte intégrer cette remarque.

Adopté à l'unanimité

2. Tarification du domaine public

Madame le Maire présente la nouvelle tarification d'occupation du domaine public.

Il est précisé qu'un accord préalable est obligatoirement requis avant d'occuper le domaine public.

Désignation	Tarif Magny 2023
OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PLACE D'ARIANE / intervention	
TERRASSES	
Terrasse avec structure et toute installation de caractéristiques similaires - m ² /an	6€ m ² /mois
Terrasse sans structure et toute installation de caractéristiques similaires - m ² /an	2,50€ m ² /mois
KIOSQUES ET AUTRES COMMERCES OU INSTALLATIONS - le m²/an	
Kiosque à journaux, alimentaire, etc ...	23 € / m ² et par an
BULLES DE VENTE ET INSTALLATIONS DE CARACTERISTIQUES SIMILAIRES	
Redevance mensuelle	40€/ m ² /mois
CIRQUES ET AUTRES ATTRACTIONS TEMPORAIRES DIVERSES - Redevance forfaitaire par jour	
Caution, forfait	408 €
Grand cirque > 300 places	408 €
Cirque moyen de 100 à 299 places	300 €
Petit cirque < 100 places	144 €
SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC - Redevance annuelle	
Store, marquise, auvent et tout équipement de caractéristiques similaires - le ml	12 €
Enseigne de toute nature d'une surface maximum de 2 m ²	90 €
Enseigne de toute nature d'une surface > 2 m ²	180 €
COMMERCES AMBULANTS alimentaires ou non (étal ou fourgon)	
par jour	30 €
par mois	500 €
COMMERCES SEDENTAIRES étalages commerciaux (portant, présentoir, étalage, distributeur, rôtissoire, etc...) - m²/an	30 €
Electricité : participation forfaitaire	
MARCHES OCCASIONNELS, FOIRES, BROCANTEES ET ASSIMILES - ml/jour	Résident : 10€/2ml extérieur : 25€/2ml
Branchement électrique	5€/jour
PRISE DE VUE (reportage photo) / demi-journée	Pas de modification
TOURNAGE DE FILM / jour	Pas de modification
INSTALLATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC	
Echafaudage, palissade, clôture, baraque de chantier, massif béton pour poteaux d'alimentation électrique et autres installations - m ² /jour	4€/m ² /jour
Benne, dépôt de terre, gravas, sable, matériaux de construction, nacelle - m ² /jour	4€/m ² /jour
PENALITES JOURNALIERES POUR NON-RESPECT DU PLANNING DES TRAVAUX (règlement de voirie)	150 € / jour
OCCUPATION DES PLACES DE PARKING EN TERRASSES	Terrasse ouverte: 5€ /m ² /mois
NEUTRALISATION DES PLACES DE PARKING POUR DEMENAGEMENT	30€/10m/jour
Neutralisation sur voirie d'un emplacement pour stationnement temporaire d'un VL. / 12.5 m²	50€/jour

La tarification du marché de Noël fait l'objet d'une délibération spécifique datant de septembre 2022

Pas de remarque.

Adopté à l'unanimité

	Tarifs retenus par la commission
1 table (1.80m) nappage inclus	7€
Table supplémentaire maximum	15€
1 grille	3€
1 grille supplémentaire maximum	5€
Electricité	5€
Tente parapluie ou barnum	5€
Emplacement	10€
TOTAL	45€
Emplacement associations partenaires (comité des fêtes, Phoenix Séniors, Associations Parents d'élèves)	Gratuit
caution	100€

3. Tarification des locations de salles

Points 3 à 4 sont présentés par Monsieur CHOUKROUN

Salle des fêtes dite des associations (300 personnes)			
	Hongrémaniens et associations de la ville	Hors communes	Entreprises et associations hors commune (séminaires et stages)
Forfait 4 heures en semaine	500 €	800 €	700 €
Forfait 1 jour	700 €	1 000 €	900 €
Forfait 2 jours	1 000 €	1 300 €	1 200 €
Forfait 3 jours	1 300 €	1 600 €	1 600 €
Forfait week-end	1 300 €	1 600 €	1 600 €
Caution	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Ménage	200 €	200 €	200 €
Surplus de consommation électrique ou consommation réelle relevée	100 €	100 €	100 €
Salle GOUDAILLER* (100 personnes)			
	Hongrémaniens et associations de la ville	Hors communes	Entreprises et associations hors commune (séminaires et stages)
Forfait 4 heures en semaine	200 €	400 €	200 €
Forfait 1 jour	300 €	500 €	300 €
Forfait 2 jours	400 €	600 €	500 €
Forfait 3 jours	500 €	700 €	600 €
Forfait week-end	500 €	700 €	600 €
Caution	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Ménage	150 €	150 €	150 €
Surplus de consommation électrique ou consommation réelle relevée	100 €	100 €	100 €
(*) La mise à disposition de la salle n'est pas possible le soir après 19h <i>Des exceptions sont possibles pour les réunions de type AG (avec absence de musique et nombre restreint de personnes et heure de fermeture connue)</i>			
Salle des peupliers (30 personnes)			
	Hongrémaniens et associations de la ville	Hors communes	Entreprises et associations hors commune (séminaires et stages)
Forfait 4 heures en semaine	50 €	60 €	60 €
Forfait 1 jour	80 €	100 €	100 €
Forfait 2 jours	120 €	150 €	150 €
Forfait 3 jours	150 €	200 €	200 €
Forfait week-end	150 €	200 €	200 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Ménage	150 €	150 €	200 €
Surplus de consommation électrique ou consommation réelle relevée	100 €	100 €	100 €

Adopté à l'unanimité

4. Tarification des concessions au cimetière

Pour mémoire, la tarification et durée des concessions ont été arrêtées par délibération 2019-36.

- Durée des concessions : 30 ans
- Tarification de la concession pleine terre ou caveau 2 m² : 450 €
- Tarification d'une case de colombarium : 450 €
- Tarification de la concession cavurne : 1 m² : 225 €
- Redevance pour occupation du caveau provisoire pour 3 mois maximum : 50 €

NB : Coût d'entretien annuel du cimetière paysager est estimé par les services techniques : 8 500 € / an soit environ 5.50 € / m²

Proposition d'évolution tarifaire - Concessions cimetière

CONCESSIONS				10 ans	15 ans	30 ans	50 ans	Tarif	
Pleine Terre	Caveau	Colombarium	Cavurne						
x	x					x		450,00 €	Pour info : Esbly 320 €, Bailly 249 €, Serris 284 €, Montevrain 300 €
		x				x		900,00 €	augmentation de 450 €
			x			x		300,00 €	augmentation de 75 €
Renouvellement	Pleine terre et Caveau		Colombarium	Cavurne					
10 ans	150 €		600 €	100 €					
15 ans	225 €		300 €	200 €					
30 ans	450 €		900 €	300 €					

Adopté à l'unanimité

5. Tarification EMS

Points 5 et 6 sont présentés par Madame CHAAR

Tarification 2023/2024 Ecole Multisports

	Magny le Hongre	Extérieurs
Tarification actuelle	100€ ELEM et adultes/ 65€ Mater	150€ ELEM et adultes/ 100€ Mater
Nouvelle Tarification	110€ ELEM et adultes / 75€ Mater	160€ ELEM et adultes / 110€ Mater

Stage EMS

	Magny le Hongre	Extérieurs
Tarification actuelle	13€ par jour (65€)	13 € par jour
Nouvelle Tarification	15€ par jour (75€)	20€ par jour (100€)

Tarifications des projets sports

	Magny By Night (avec Culture)	Sport By Night	Trail	Trail Juniors
Tarification actuelle	2€ par pers/ 5€ par famille (4pers)	Gratuit	17€ / pers	5€ Magny et 7€ extérieurs
Nouvelle Tarification	5€ par pers/ 10€ par famille	5€ par pers/ 10€ par famille	20€ / pers	5€ Magny et 10€ extérieurs

Adopté à l'unanimité

6. Nouvelle association demandant à bénéficier d'un prêt de salle

SOUL OF GAMER :

Association dédiée aux amateurs de jeux vidéo et d'eSport, âgés d'au moins 11 ans.
Activité gaming sur Switch et PS 5.

- L'idée est de permettre aux jeunes de se retrouver afin de partager un moment convivial autour des jeux vidéo en étant encadré.

Les jeux sont des jeux de coopération, d'équipe..., adaptés à l'âge des pratiquants.

- Organisation d'évènements et de compétitions qui permettent aux joueurs de se mesurer aux autres et de progresser.

- Projet de compétitions intercommunales avec les communes de VEA.

Demande 1 salle 1 fois par semaine (locaux associatifs).

Monsieur MENIGOZ insiste sur le fait de veiller aux consommations de gaz et électricité.

Réponse de Madame le Maire : Aujourd'hui pour les associations, on ne facture pas les fluides. Cela équivaut à une subvention.

Le chauffage est limité à 19° pour les locaux associatifs et 16° pour les équipement sportifs couverts.

Adopté à l'unanimité

7. Mise à jour du règlement intérieur de la crèche

Madame le Maire indique que le règlement évolue sur 4 points.

➤ Les horaires de fonctionnement du service seraient légèrement raccourcis.

- Ouverture 7h30 contre 7h au préalable
- Fermetures des portes à 18h45 contre 19h précédemment

L'objectif de cette mesure est d'optimiser la gestion du personnel de la crèche, tout en répondant à l'intérêt du plus grand nombre des familles.

Il est précisé que ce mode de fonctionnement est adopté par les crèches voisines.

➤ Attribution des places

Adopté à l'unanimité

8. Créations et fermeture de postes

Point présenté par Monsieur NOËL

- À la suite de plusieurs départs d'agents de la crèche, la structure a besoin d'un agent possédant le CAP petite enfance, afin de respecter le taux d'encadrement.
Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique, afin de répondre au besoin de cette direction.
- Un agent de la restauration scolaire part en retraite à compter du 1^{er} septembre 2023.
Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique, pour le bon fonctionnement des restaurants scolaires et de fermer le poste d'agent de maîtrise occupé par l'agent prenant sa retraite.
- Un animateur actuellement en disponibilité pour convenance personnelle, a demandé à réintégrer son poste à partir du 10 juillet 2023.
Il convient d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation.

Adopté à l'unanimité

9. Enquête publique du PLM de Marne le Vallée

Point présenté par Monsieur AFFRE

10. Décisions du Maire

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU MAIRE DE L'ANNÉE 2023						
Conseil Municipal du mois de Juillet 2023						
Rubrique	Année	N°	Date	Objet	Montant HT du marché	Observations
Culture	2023	24	01/06/23	Passation d'un contrat de cession de droits de représentation avec la société « AMC & LES TONTONS TOURNEURS » et « LIVE ONE SPECTACLES » pour le concert de « LIVE ONE »	3 975,01 € TTC 1 300,00 € TTC	Titulaire : AMC & Les Tontons Tourneurs et Live One Spectacles Date : le 24/06/2023 de 22h30 à 02h00, place de l'Eglise 77700 à Magny-le-Hongre.
Marchés Publics	2023	29	22/05/23	Marché public à procédure adaptée conclu avec la société E-CONEX relatif à la maîtrise d'œuvre pour des projets relatifs à la vidéoprotection	/	Titulaire : E-CONEX Marché à bons de commande : - pas de montant minimum / montant maximum annuel : 13 000 € HT ; - durée : 1 an, reconductible 2 fois 1 an.
Marchés Publics	2023	30	01/06/23	Contrat pour l'achat d'un véhicule neuf e-RIFTER GT Taille XL - Moteur Electrique 136 ch (100 kW) pour la police municipale	/	Titulaire : METIN SA Le marché est conclu pour un montant total de 38 989,76 € TTC. Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire le 1 juin 2023
Marchés Publics	2023	31	14/06/23	Marché public à procédure adaptée relatif à la fourniture et livraison de pain aux restaurants scolaires et à la crèche de Magny-le-Hongre	/	Titulaire : NGUYEN FAMILY (Boulangerie O GOURMET) Marché à bons de commande : - pas de montant minimum / montant maximum annuel : 13 000 € HT ; - durée : 1 an, reconductible 2 fois 1 an.
CCAS	2023	32	08/06/23	Marché public à procédure adaptée conclu avec la société Arche MC2	2 148,00 €	Titulaire : ARCHE MC2 Le marché est conclu pour un montant total de 2 148,00 € HT par an. Le prix est révisible. - durée : 3 ans, à compter du 1 juin 2023
Marchés Publics	2023	33	en cours	Marché public en procédure d'appel d'offres conclu avec la société SN PERFECT relatif à l'entretien ménager des divers bâtiments communaux de la Ville de Magny-le-Hongre	500 000,00 € 1 600 000,00 €	Titulaire : SN PERFECT Marché à bons de commande : - pas de montant minimum / montant maximum annuel : 500 000 € HT ; - durée : 1 an, reconductible 3 fois 1 an.
Culture	2023	34	09/06/23	Passation d'un contrat de cession de droits de représentation avec l'association « MEAC » pour la fanfare lors du festival des MagnyJudes	1 600,00 € TTC	Titulaire : MEAC Date : le 24/06/2023 de 18h30 à 23h, place de l'Eglise 77700 à Magny-le-Hongre.
Marchés Publics	2023	35	en cours	Marché public en procédure d'appel d'offres conclu avec la société CONVIVO-OCRS SASU relatif à la fourniture et à la livraison de repas en liaison froide aux restaurants scolaires de la Ville de Magny-le-Hongre	650 000,00 €	Titulaire : CONVIVO OCRS Marché à bons de commande : - pas de montant minimum / montant maximum annuel : 650 000 € HT ; - durée : 1 an, reconductible 3 fois 1 an.

Les élus prennent acte

11. Divers

Fin 21h45